

Le Mag'

N°1 - Février 2019



© La Loge à Perrin (loge de vigne) - Pays de Valençay en Berry - Enola Création



ECONOMIE p.10

ENVIRONNEMENT p.17

DOSSIER p.20

EDITO

Le mot du Président

C'est avec un très grand plaisir que je vous adresse ce premier numéro du Mag', le magazine de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay. Depuis déjà un certain temps, il nous paraissait impératif, à mes collègues élus et moi-même, de rendre plus visible le travail accompli par cette collectivité qui joue aujourd'hui, et de plus en plus, un rôle majeur dans nos vies quotidiennes. En effet, depuis sa création en 2014, la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay, fruit de la fusion entre la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé et celle du Pays de Valençay, a beaucoup évolué, au gré des volontés locales, de l'actualité législative, des transferts de compétences, etc. De fait, il nous revient de nous adapter à ces évolutions incessantes, qui, pour l'administré, sont souvent à peine visibles. Il en va ainsi du développement économique, touristique et agricole, mais aussi de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, ou encore des maisons de services au public, qui relèvent désormais de la CCEV, et non plus des communes.

Ce premier numéro se veut donc explicatif :

- Comment fonctionne la CCEV ?
- Quelles sont ses compétences ?
- Quels sont vos élus ?
- Quels sont vos interlocuteurs ?

Vous y trouverez également la présentation d'une grande partie des services assurés par la CCEV. Cette rétrospective n'est pas exhaustive et par la suite, nous entrerons



dans le vif du sujet en explorant l'actualité – riche – de la collectivité. Car je souhaite que le Mag' devienne un rendez-vous semestriel, pour que vous puissiez suivre au plus près l'actualité de la CCEV, qui finalement, est la vôtre. Sachez que vous pouvez aussi retrouver nombre d'informations sur notre site internet www.cc-ecueille-valencay.fr ainsi que sur notre page Facebook.

J'espère que ce premier numéro rencontrera votre adhésion. Et comme ce magazine est avant tout pour vous, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour en améliorer le contenu et qu'il devienne un véritable rendez-vous entre vous et votre collectivité.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Claude DOUCET

**Maire de Valençay
Président de la CCEV
Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Indre**

SOMMAIRE

1 Votre communauté de communes p.4

2 Economie p.10

3 Tourisme & Culture p.12

4 Jeunesse p.16

5 Environnement p.17

6 Voirie p.19

7 Dossier p.20

8 Zoom sur... l'Espace Public Numérique p.22

9 Informations pratiques p.23

© Zone d'activités de Vicq-sur-Nahon - ADEI

Ce magazine est une publication gratuite éditée par la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay

Siège social : 4, rue de Talleyrand 36600 Valençay

Directeur de la publication : Claude DOUCET / Responsable de la rédaction : Alice CAILLAT / Réalisation et conception : Eva DARDANT

Impression : ALINEA 36 Imprimerie, 3, rue de Rondeau 36000 Châteauroux

Crédits photos : Communauté de Communes Ecueillé - Valençay / ADEI / Communes de la CCEV / Château de Valençay / Région Centre-Val de Loire / Dev'Up (Agence Régionale de Développement économique) / Office de Tourisme du Pays de Valençay / Pays de Valençay en Berry

Visuels : CC - Droits réservés

Dépôt légal : Février 2019 - ISSN en cours / Distribution : Groupe LA POSTE

Si vous ne recevez pas ce magazine, merci d'envoyer un mail à : lemag@cc-ecueille-valencay.fr
avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale, email...).

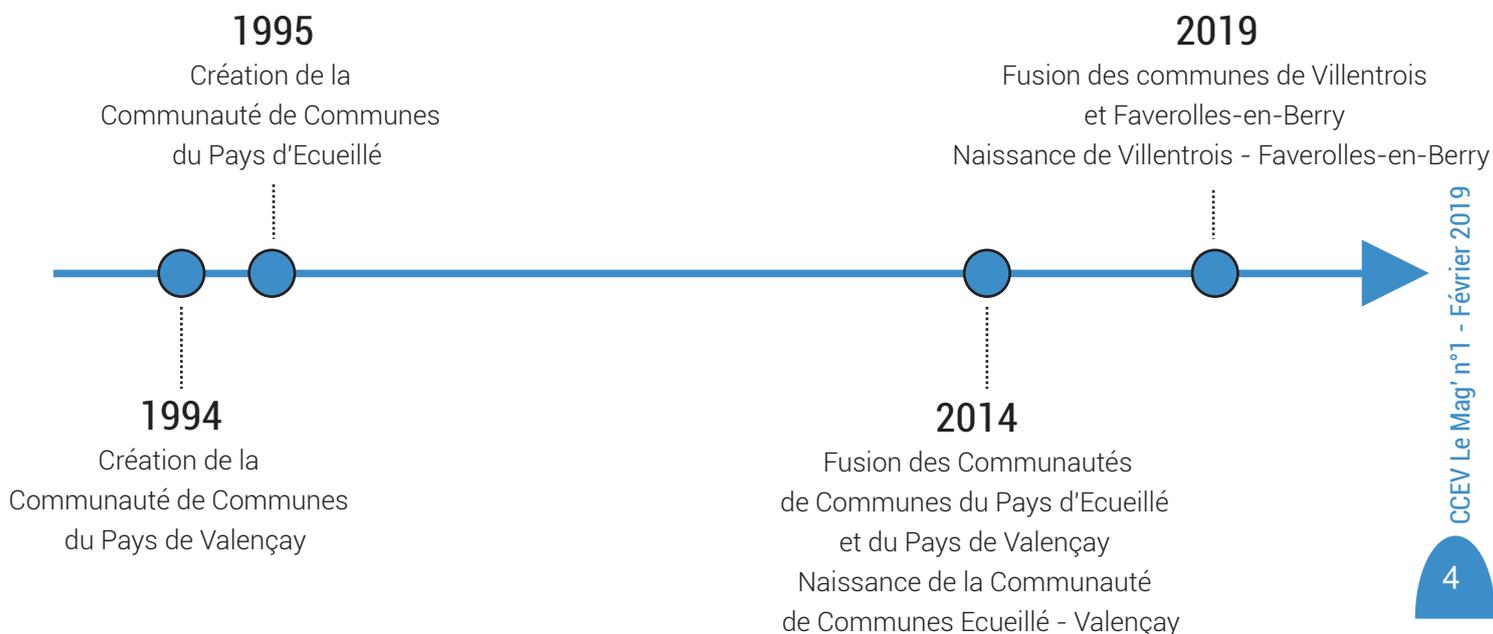
VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



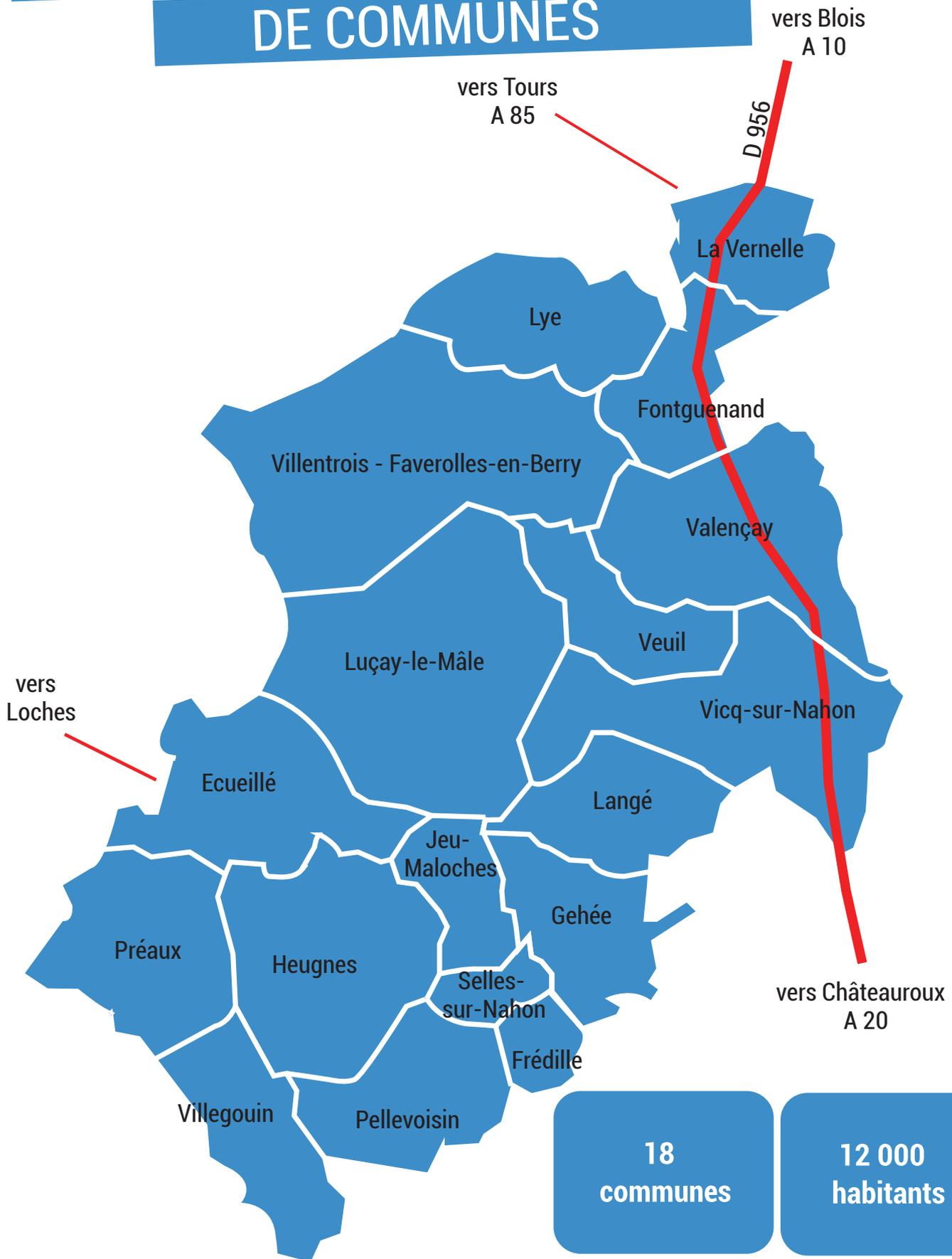
© Etang de Faverolles-en-Berry

Un peu d'histoire...

Au nord du département de l'Indre, dans le Berry, la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay a été créée le 1^{er} janvier 2014. Elle est issue de la fusion de deux communautés de communes et regroupe désormais 18 communes : les 9 communes de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé (Ecueillé, Frédille, Gehée, Heugnes, Jeu-Maloches, Pellevoisin, Préaux, Selles-sur-Nahon et Villegouin) et les 10 communes de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Valençay (Faverolles-en-Berry, Fontguenand, Langé, Luçay-le-Mâle, Lye, Valençay, La Vernelle, Veuil, Vicq-sur-Nahon et Villentrois). Depuis le 1^{er} janvier 2019, les communes de Villentrois et Faverolles-en-Berry ont elles-mêmes fusionné.



VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES



18
communes

12 000
habitants

37
délégués
communautaires

540 km²

VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Qui sont vos élus ?

PRESIDENT



Claude DOUCET
Président
Valençay

VICE-PRESIDENTS



**Désignation
en cours**

Alain REUILLON
Gestion des déchets
Gehée

Développement
artisanal et industriel



Sophie GUERIN
Mutualisation
Heugnes



Gilles BRANCHOUX
Développement
touristique
Valençay



Alain POURNIN
Voirie
Ecueillé



Francis COUTURIER
Développement
agricole
Lye



Alain RAVOY
Finances
et prospective
Valençay



Chantal GODART
Services
à la population
Selles-sur-Nahon



William GUIMPIER
Energies
renouvelables
Villentrois-
Faverolles-en-Berry



Annick BROSSIER
Culture et sports
La Vernelle



Bruno TAILLANDIER
Environnement
Luçay-le-Mâle



Gérard SAUGÉ
Aménagement du
territoire et du très
haut débit
Pellevoisin

DELEGUES COMMUNAUTAIRES

ECUEILLE

Jean AUFRERE
Annie CHRETIEN
Christine MARTIN

FONTGUENAND

Alain MOREAU
Georges BIDEAUX*

FREDILLE

Daniel COUTANT
Marie-Rose DUVAL*

GEHEE

Marinette HUET*

HEUGNES

Philippe KOCHER*

JEU-MALOCHE

Lydie CROUZET
Marie BONNET*

LANGE

Patrick GARGAUD
Bernadette COUTANT*

LUCAY-LE-MALE

Mireille CHALOPIN
Marcel DECOURTIEUX
François LEGER

LYE

Francis JOURDAIN

PELLEVOISIN

Denis LOGIE

PREAUX

Guy LEVEQUE
Alex CHIPAULT*

SELLES-SUR-NAHON

Jean-Claude PENIN*

VALENCAY

Josette DEBRAIS
Marie-France MARTINEAU
Jean-Jacques REIGNIER
Alain SICAULT
Paulette LESSAULT

LA VERNELLE

Ingrid TORRES

VEUIL

Joël RETY
Michel MAYE*

VICQ-SUR-NAHON

Jean-Charles GUILLET
Michel PAULMIER

VILLEGOUIN

Claude MOREAU
Jean-Florent PINAULT*

VILLENTROIS-

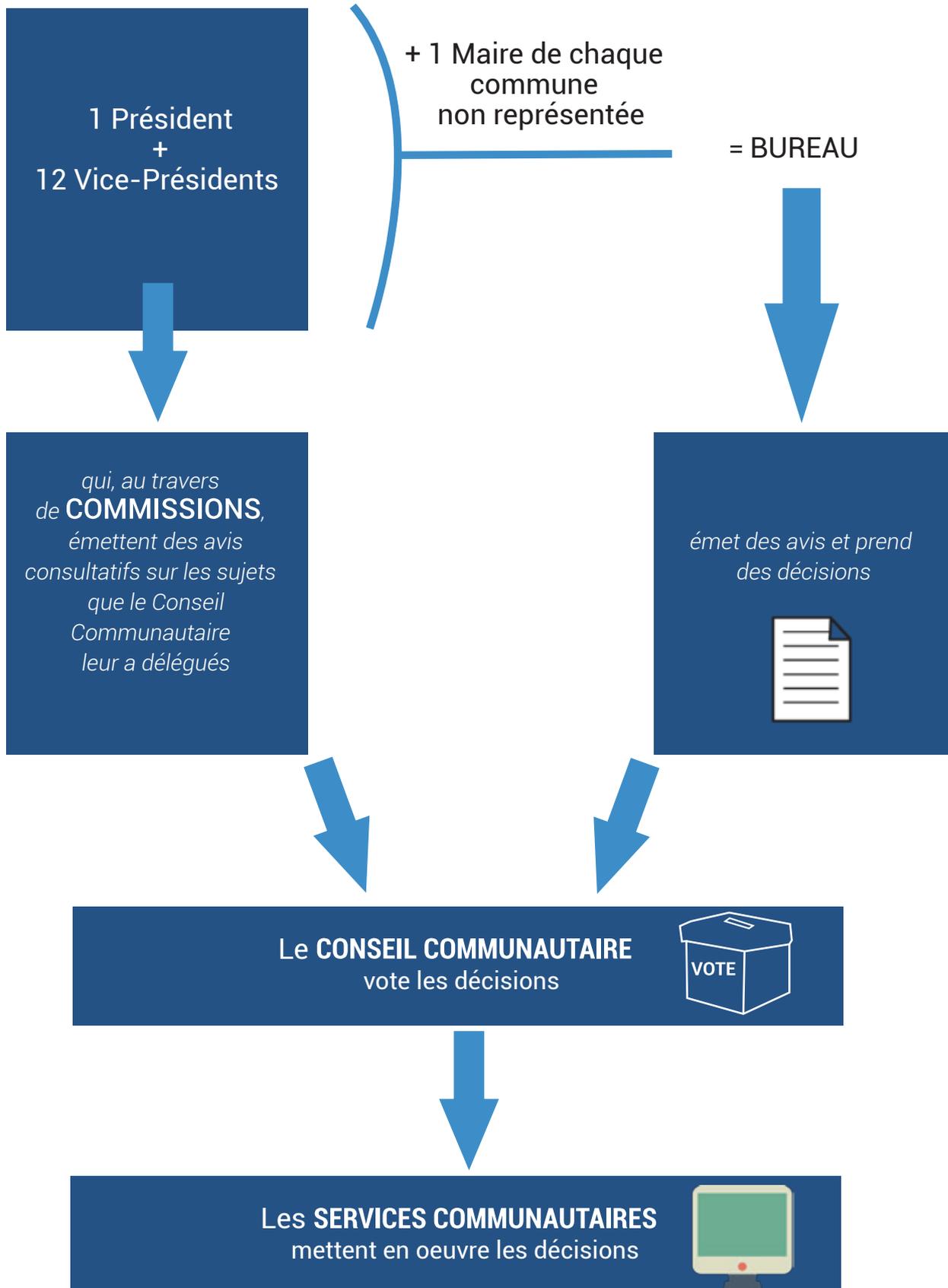
FAVEROLLES-EN-BERRY

Liliane REMONDIERE
Catherine BARANGER

* suppléant

VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Comment fonctionne votre communauté ?



VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes Ecueillé – Valençay intervient dans les domaines de compétences qui lui ont été délégués par les communes. Ainsi, si une commune a décidé de céder sa compétence à la communauté de communes, elle ne peut plus intervenir sur ce sujet. A l'inverse, la communauté de communes ne peut interférer dans des domaines qui ne lui ont pas été délégués.



Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale
- Etude de planification d'aménagement portant sur six communes au moins
- Gestion des zones d'aménagement concerté
- Infrastructures et réseaux de communications électroniques



Développement économique

Industrie, commerce, artisanat

- Gestion des zones d'activités
- Etude commerciale portant sur trois communes membres au moins
- Gestion de sites d'accueil économique tels que l'Espace Gâtines

Agriculture

- Développement de l'activité agricole
- Développement de filières agroalimentaires :
Les produits d'appellation d'origine
La filière viande à travers l'exploitation de l'abattoir de Valençay

Tourisme

- Promotion du tourisme et gestion de l'Office de Tourisme de Valençay et du Bureau d'Information Touristique d'Ecueillé
- Gestion du Musée de l'Automobile de Valençay
- Valorisation du Train Touristique du Bas-Berry
- Appui aux manifestations touristiques qui concernent trois communes membres au moins



Services à la population

- Gestion des maisons de services au public
- Gestion du Point Information Jeunesse – Espace Public Numérique de Valençay
- Gestion du service "Accueil Jeunes" pour les 12-18 ans
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Villentrois
- Organisation locale des circuits de transport et ramassage scolaires vers le collège de Valençay et l'école primaire Benjamin Rabier pour les élèves de Fontguenand
- Soutien au RASED et aux projets éducatifs conduits par le collège de Valençay



Environnement

- Gestion des déchets des ménages et assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Développement des énergies renouvelables



Cadre de vie, Culture et Sports

- Aménagement et entretien de la voirie
- Animation de la Politique de la Ville
- Entretien et gestion de 19 logements sociaux
- Gestion des médiathèques d'Ecueillé, de Valençay et de l'annexe de Pellevoisin
- Animation du réseau de lecture publique
- Gestion et entretien du gymnase de Valençay et des installations sportives annexes
- Soutien à l'enseignement musical :
Animation de l'Orchestre Junior
Eveil musical dans les écoles primaires
- Appui aux manifestations culturelles ou sportives qui concernent trois communes membres au moins

VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES



© Château de Valençay

Les atouts de votre territoire



- A **20 minutes de l'A20** et traversé par l'axe routier **Châteauroux-Blois**
- 9 zones d'activités, avec presque **10 hectares de foncier disponible**
- **400 entreprises** (hors micro-entreprises) allant de la TPE, beaucoup de PME jusqu'aux entreprises de + de 50 salariés dans tous les secteurs : artisanat, commerce, industrie, agriculture, secteur médico-social
- Pôle **métiers du luxe** :
 - Maroquinerie Rioland : 300 emplois
 - Confection Boischaud Nord : 60^{aine} d'emplois
- Une **pépinière d'entreprises**, l'Espace Gâtines, à disposition des créateurs d'entreprises
- **Proximité** du Zoo-Parc de Beauval



- Un **abattoir** au service de l'agriculture (bovins, porcins, ovins et caprins)
- Une double appellation unique en France : **Fromages et Vins de Valençay**



- **Espace Public Numérique** : 12 ordinateurs avec connexion internet
- **Point Information Jeunesse**
- Accueil Jeunes Ecueillé - Valençay (**AJEV**) : pour accompagner les projets des 12-18 ans



- **Château de Valençay** (85 000 visiteurs/an)
- Musée de l'**Automobile** de Valençay
- **Train Touristique** du Bas-Berry
- **Bases de loisirs** de Villentrois et Luçay-le-Mâle
- Un **Office de Tourisme** rayonnant à l'échelle du nord du département
- Une **saison culturelle** pluridisciplinaire tout au long de l'année

Un territoire au service des entreprises !

Parce que les entreprises sont les forces vives de notre territoire, la CCEV a mis à leur disposition un agent de développement économique en la personne d'Adélaïde VAN DER PLOEG. Présente pour accompagner les entrepreneurs, elle intervient à toutes les étapes de la vie de l'entreprise :

CREATION

Recherche et mobilisation de financements, prospection de locaux disponibles ou d'emprises foncières...

DEVELOPPEMENT

Etude de solutions financières, accompagnement dans la recherche de main d'oeuvre, participation aux réseaux de chefs d'entreprise...

EN CAS DE DIFFICULTES

Recherche de leviers d'aides financières, mesures d'accompagnement du chef d'entreprise dans ses démarches, soutien psychologique...

CESSION

Préparation du départ, recherche de repreneurs, montage des dossiers de cession...

Il s'agit d'une véritable animation quotidienne de territoire en lien avec les entrepreneurs et leurs besoins. L'identification des projets afin d'y apporter une réponse efficace et viable est un véritable enjeu pour la communauté de communes qui se doit d'être aux côtés des entrepreneurs.

Pour ce faire, la CCEV a noué des partenariats importants qui permettent le **financement des projets** d'entreprises. C'est le cas du Conseil Régional Centre-Val de Loire et du Conseil Départemental de l'Indre. Elle actionne également tous les leviers existants : financements d'Initiative Indre, BPI, etc.

Enfin, elle s'inscrit pleinement dans la démarche d'attractivité initiée par le Département de l'Indre au travers d'**#objectif36**. En faisant de la venue des entreprises, des jeunes et des familles un enjeu prioritaire, la collectivité travaille à faire de la ruralité et de son économie résidentielle un atout source d'attractivité et de richesses. En effet, l'artisanat et le commerce sont les premiers employeurs mais l'agriculture et le secteur agro-alimentaire tiennent aussi une place importante, tant en terme d'emplois que de production de richesses. La spécificité du territoire réside également dans son savoir-faire dans les métiers de la maroquinerie de luxe et de la confection.

Le tourisme est l'un des autres atouts privilégiés du territoire avec en particulier le Parc et Château de Valençay, le Musée de l'Automobile, le train touristique du Bas-Berry et les deux appellations Vins et Fromages de Valençay. La CCEV s'implique d'ailleurs à la mise en place d'une stratégie de développement touristique à l'échelle du Pays de Valençay en Berry.

Le chantier est vaste et chacun peut y apporter sa contribution. Alors, si vous avez un projet de création, de développement, de reprise, n'hésitez pas à nous solliciter.

Infos +

Une lettre économique est éditée deux fois par an !
Pour la recevoir, n'hésitez pas à transmettre vos coordonnées à :
economie.ccev@gmail.com



Service développement économique
Adélaïde VAN DER PLOEG

Tél. 02 54 00 34 57
Email : economie.ccev@gmail.com

L'Espace Gâtines, un lieu dédié aux créateurs d'entreprises

Doté de services partagés (showroom, salle de réunion, espace cafétéria), l'Espace Gâtines propose 7 bureaux de 16 à 35 m² aux créateurs d'entreprise à des tarifs avantageux.

Grâce à un loyer progressif en fonction de l'âge de l'entreprise, (de 0 € HT/m²/mois pour une entreprise de moins de 6 mois à 8 € HT/m²/mois pour une entreprise de plus de 24 mois d'existence) il favorise la réussite de ces nouvelles structures en réduisant les obstacles liés au démarrage de leur activité.

Les entreprises déjà présentes : Familles Rurales, Bazelle Services, Valeix, le Comité Interprofessionnel du Valençay AOP.

Nos partenaires, tels que la Mission Locale de Châteauroux, y assurent également des permanences régulières.



Zone d'activités de Fontguenand © Dev'Up



Zone d'activités de Vicq-sur-Nahon © Dev'Up



Où s'implanter ?

Commune : Ecueillé
Zone d'activités de l'Aray

Commune : Fontguenand
Zone d'activités de Chamberlin

Commune : Luçay-le-Mâle
Zone d'activités de Beauvais

Commune : Pellevoisin
Zone d'activités du Paradis

Commune : Valençay
Zone d'activités des Champs de la Grange

Commune : Vicq-sur-Nahon
Zone d'activités du Cabaret

Commune : Villegouin
Zone d'activités de la Croix de la Barre

TOURISME & CULTURE

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE VALENCAY

Office de Tourisme

02 54 00 04 42

tourisme.valencay@orange.fr

www.valencay-tourisme.fr



L'Office de Tourisme du Pays de Valencay : véritable outil de promotion touristique...

L'Office de Tourisme mène des actions à l'échelle du Pays de Valencay en Berry (50 communes), le financeur principal étant la Communauté de Communes Ecueillé - Valencay. En 2018, l'Office comptait 257 adhérents.

Ses missions

- Accueil et conseil
- Collaboration avec les Offices de Tourisme et les BIT (Bureaux d'Informations Touristiques)
- Promotion du territoire et mutualisation des moyens et des échanges avec les entités touristiques voisines
- Montage et commercialisation de circuits touristiques
- Billetteries
- Gestion du site internet : www.valencay-tourisme.fr

Ses services

- Accès wifi gratuit
- Borne de services pour les campings cars
- Accueil de personnes en situation de handicap (Label Tourisme et Handicap)
- Vente de cartes de pêche
- Pack de documentation touristique à disposition pour votre commerce, hébergement, lieu d'accueil...
- Aide technique aux porteurs de projets

Ce qu'il fait pour vous

Organisation d'expositions de peintures mensuelles et de manifestations tout au long de l'année. Dates à retenir en 2019 :

- Sortie au salon de l'Agriculture le 1^{er} mars
- Représentation de l'Ecole Impériale de Ballets de St Pétersbourg le 29 mars à Valencay
- Concert (orchestre anglais) dans la cour des écuries du Château de Valencay le 10 juillet
- Soirée brame du cerf les 20 et 21 septembre

Mais aussi la boutique, véritable vitrine du territoire

L'Office propose aux touristes et habitants du territoire des produits du Berry et contribue à faire découvrir le patrimoine gastronomique et le savoir-faire des artistes et artisans d'art du territoire. Un large choix de produits y est présenté pour tous les budgets : paniers gourmands, lentilles vertes du Berry, miel, gâteaux et sablés, terrines, huiles végétales, produits au safran, confitures, confiseries, vins AOC Valencay, thés et infusions, bijoux, jeux en bois, etc.

**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS
DE VALENCAY**

2, avenue de la Résistance
36600 Valencay

Ouvert toute l'année
21 885 visiteurs en 2018

**BUREAU
D'INFORMATION
TOURISTIQUE**

13, place du 8^{ème}
Cuirassier 36240 Ecueillé

Ouvert en juillet et août
279 visiteurs en 2018

L'Orchestre Junior du Pays de Valençay

L'Orchestre Junior du Pays de Valençay a été créé à l'initiative de deux directeurs d'école de musique, Jacques CHERE et Pierre RIAUTE en 2000. Sa direction est assurée par Cyril HUGUET également animateur du Point Information Jeunesse et responsable de l'éveil musical dans les écoles primaires. Composé d'élèves des 2^{ème} et 3^{ème} cycles des écoles de musique de l'ancien canton de Valençay, cet orchestre réunit les élèves de Lye, La Vernelle, Luçay-le-Mâle et Valençay. Son objectif est d'initier les élèves à la pratique collective de l'instrument afin d'intégrer les orchestres d'harmonie. Son programme est très axé sur les musiques de films et la variété.



L'éveil musical, qu'est-ce que c'est ?

La Communauté de Communes Ecuillé - Valençay propose aux élèves des écoles primaires de l'ancien canton de Valençay des séances d'éveil musical. Cyril HUGUET anime ces ateliers qui ont pour but de faire découvrir :

L'ANALYSE AUDITIVE

Classification des différentes familles d'instruments, émission et production du son, reconnaissance sonore...

LE CHANT

Travail sur la respiration, travail sur la projection du son, mémorisation du chant...

LES PERCUSSIONS

Initiation à la technique et à la pratique, initiation au langage rythmique...

Chaque année, ce sont environ 260 élèves qui bénéficient de cet éveil à la musique.



© Musée de l'Automobile - CCEV

Le Musée de l'Automobile

Issu de la collection des Frères Guignard, le Musée de l'Automobile de Valençay présente l'évolution de l'industrie automobile française sur plus d'un siècle ! Le Musée possède une soixantaine de véhicules de 1898 à nos jours, complétée par une collection de véhicules de pompiers, motos, vélos, enseignes de garage, pièces détachées et affiches d'époque...

EXPOSITION RENAULT NOSTALGIE, organisée par l'AMAV, visible du 6 avril au 3 novembre 2019

Le Musée de l'Automobile adapte ses jours et horaires d'ouverture :

De 10h à 12h30 et de 14h à 18h d'avril à juin

De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 en juillet et en août

De 10h à 12h30 et de 14h à 18h de septembre à novembre

Le calendrier 2019 est disponible sur www.musee-auto-valencay.fr



Jérôme LEMAY

12, avenue de la Résistance
36600 Valençay
02 54 00 07 74
musee-auto-valencay
@orange.fr

Arts en communes : une nouvelle publication pour promouvoir la culture au plus près de vous !

La Communauté de Communes Ecueillé – Valençay développe depuis 2015 une politique culturelle à travers une programmation pluridisciplinaire qu'elle conforte par une action pédagogique et de sensibilisation aux arts au travers d'ateliers à destination des scolaires, des personnes âgées, des habitants volontaires...

Grâce au PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) de la Région Centre-Val de Loire, la CCEV a élargi ses partenariats à d'autres structures culturelles sous la bannière **Arts en communes** : le Relais des Pas Sages, la Grange aux Blas-Blas, le Château de Valençay, les Lyelliputiennes, l'association ARTO et le Syndicat Mixte pour la

Valorisation du Train Touristique Argy-Valençay.

De nombreux spectacles seront programmés : théâtre, musique, danse... et notamment :

- le Festival de la Voix de Châteauroux (partenaire pour la 3^{ème} année consécutive),
- du théâtre avec la compagnie Hydragon,
- des arts de rue avec les Lyelliputiennes,
- de la musique avec le Festival Talleyrand...

Plus d'informations sur le site internet de la CCEV www.cc-ecueille-valencay.fr et prochainement sur www.artsencommunes.com

Service culturel
Eva DARDANT

Tél. 02 54 00 33 77
Email : culture@ccev.fr

AGENDA 2019 (susceptible d'évolution en cours d'année)

29 avril : **Ouverture de saison** au Relais des Pas Sages à Pellevoisin

18 mai : **Festival de la Voix de Châteauroux** à la Halle au Blé à Valençay

1^{er} juin : **Ad Libido** à la Halle de Faverolles-en-Berry

1^{er} juin : **Concert** au Château de Valençay

8 juin : Les 20 ans d'ARTO, **c'est la tournée d'ARTO** à Luçay-le-Mâle

14 juin : **2/Time** à la Vieille Eglise d'Ecueillé

28 juin : Projet **Capuche** suivi de **Azul** à La Vernelle

28 & 29 juin : **Estival Pas Sages** au Relais à Pellevoisin

6 juillet : **Les Lyelliputiennes** sur la place du village à Lye

9, 14 & 17 août : **Soirées aux chandelles** avec Laurent Dehors au Château de Valençay

août (date en cours) : **Cinéma de plein air** proposé par le Syndicat Mixte du Train Touristique Argy-Valençay

Du 15 au 29 septembre : **Festival Talleyrand** au Château de Valençay

27 septembre : **La seconde chance de Camélia Huppe** au Petit Théâtre des Forges à Luçay-le-Mâle

12 octobre : **Clôture de saison** au Relais à Pellevoisin

25 octobre : **Léonard de Vinci, la musique secrète** au Château de Valençay

26 octobre : **Diplomates de la Renaissance** au Château de Valençay

9 novembre : **Le cri du vin** chez Babette à Pellevoisin

Des lieux de lecture ouverts à tous : les deux médiathèques intercommunales

La CCEV gère deux médiathèques intercommunales : l'une à Ecueillé et la seconde à Valençay, ainsi que l'annexe de Pellevoisin. Les 7 bibliothèques communales (La Vernelle, Luçay-le-Mâle, Lye, Veuil, Vicq-sur-Nahon et Villentrois - Faverolles-en-Berry) finissent de mailler le territoire.

Elles offrent un service public destiné à toute la population. Leurs missions essentielles sont de contribuer à la culture, aux loisirs, à l'éducation et à l'information du public. Elles participent à la vie culturelle et sociale des communes. Mais elles sont avant tout des lieux de convivialité, d'échanges et de rencontres. Des passerelles existent entre tous ces sites qui forment le **réseau de lecture publique**.

L'accès aux bibliothèques et aux médiathèques est gratuit, libre et ouvert à tous. Pour emprunter, il vous faudra prévoir un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité. Il est également possible de consulter sur place sans être inscrit.

Les médiathèques travaillent en partenariat avec différentes structures du territoire : établissements scolaires, halte-garderie, IME, ESAT, EHPAD... sur différents types de projets : animations, lectures, prêts de documents, accueil de groupes...

Le programme des animations est édité tous les mois et disponible sur le site internet de la CCEV ainsi que sur le portail des médiathèques
www.ccev.bibli.fr

Clarisse LIGER
02 54 40 59 10
mediatheque.ecueille@orange.fr

Aline MERY
02 54 00 14 38
mediatheque.valencay@orange.fr

LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont 10 bibliothèques animées par des bénévoles et des professionnels. Il regroupe :

- un catalogue commun disponible sur www.ccev.bibli.fr,
- une carte unique,
- la possibilité d'emprunter et de rendre les documents dans la bibliothèque de son choix (les bibliothèques s'échangent entre elles les documents),
- des animations organisées entre les bibliothèques membres.

Il possède une collection variée : romans, documentaires, BD, poésies, journaux, magazines, disques, DVD...

Le réseau de lecture publique représente environ 45.000 ouvrages dont 26.500 en fonds propres. Les 3 pôles gérés par la CCEV représentent à eux seuls 16.300 documents.

Aline, Sylvie et Clarisse vous accueillent :

MEDIATHEQUE ECUEILLE - 5, rue Albert Jahan 36240 Ecueillé

MARDI : 15h - 18h

MERCREDI : 10h - 12h / 15h - 18h

VENDREDI : 15h - 18h

SAMEDI : 9h - 12h

MEDIATHEQUE VALENCAY - 8, rue de Talleyrand
36600 Valençay

MARDI : 9h - 12h

MERCREDI : 10h - 13h / 14h - 18h

JEUDI : 15h - 18h

VENDREDI : 15h - 19h

SAMEDI : 10h - 12h / 14h - 17h

JEUNESSE



Les horaires

En période scolaire :

MARDI : 17h - 18h
MERCREDI : 10h - 12h / 14h - 17h
JEUDI : 14h - 18h
VENDREDI : 14h - 16h
SAMEDI : 10h - 12h / 14h - 16h

Pendant les vacances scolaires :

MARDI : 14h - 17h
MERCREDI ET JEUDI :
10h - 12h / 14h - 17h
VENDREDI : 14h - 16h
SAMEDI : 10h - 12h / 14h - 16h

Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Un PIJ est un lieu d'information et d'accueil ouvert à tous, principalement à destination des 16-25 ans. Il offre une information dans tous les domaines concernant les jeunes. Le PIJ favorise l'accès à l'information pour le plus grand nombre de jeunes, à proximité de leur lieu de vie.

L'accueil y est anonyme, gratuit et sans rendez-vous. Un accueil physique et téléphonique est assuré lors de permanences régulières. Le PIJ assure également la mise à disposition d'ordinateurs pour un accès au multimédia. L'accès se fait après acceptation et signature du règlement intérieur.

Les ressources disponibles au sein de l'espace documentaire :

Mise à disposition de documentation autour de thèmes communs à l'ensemble du réseau Information Jeunesse : Organisation des études / Métiers et formations / Emploi et jobs / Formation continue / Vie pratique / Loisirs / Sports / Vacances / Partir à l'étranger

Guides sur la vie quotidienne, les formations et le Web / Guides ONISEP / Affichage des offres de Pôle Emploi / Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation / Point presse proposant de la documentation en libre-service / Accès libre à la mallette associative...

Cyril HUGUET

11, route de Faverolles
36600 Valençay
Tél. 02 54 00 07 68
Email : pij.valençay@wanadoo.fr



Vous avez entre 12 et 18 ans, l'Accueil Jeunes Ecueillé - Valençay est fait pour vous !

Tous les adolescents de 12 à 18 ans, résidents ou scolarisés sur l'une des communes de la CCEV, peuvent bénéficier de l'accompagnement de l'Accueil Jeunes Ecueillé - Valençay (AJEV) et participer aux actions proposées par la structure. Seule l'adhésion à la FOL (Fédération des Oeuvres Laïques), partenaire de la CCEV, est requise. Une participation supplémentaire pourra être demandée aux jeunes sur certaines actions spécifiques telles que les stages ou les camps.

L'AJEV accompagne les adolescents dans la réalisation de leurs projets. Celui-ci se fait en fonction des besoins du jeune : organisation, mise en relation avec des partenaires, recherche de financements... C'est aux jeunes qu'appartiennent les choix de lieux, d'activités ou d'organisation même si l'animatrice pose le cadre et reste toujours présente pour les accompagner et les soutenir.

Manon BRUN

Espace Gâtines
11, route de Faverolles
36600 Valençay
Tél. 02 54 42 75
Email : ajefvol36@gmail.com



YEP'S : LE PASS DES JEUNES !

La Région Centre-Val de Loire a créé YEP'S, le pass des jeunes. Si vous avez entre 15 et 25 ans et que vous habitez en Centre-Val de Loire, peu importe votre cursus, situation professionnelle et personnelle, la Région vous réserve de nombreux avantages : des services d'information pour vous orienter, trouver un stage ou un apprentissage, bénéficier d'infos santé, pratiques, légales... des aides pour étudier, évoluer, bouger, découvrir, vous détendre, vous distraire, vous loger, vous soigner, vous équiper... Inscription sur : www.yeps.fr

ENVIRONNEMENT



Attention : Certains sites internet ne fournissent pas les bons horaires, merci de vous référer à ceux indiqués ici !



© Déchetterie de Heugnes - CCEV

Les horaires

DECHETTERIE DE VALENÇAY

Les Portes, route de Luçay-le-Mâle RD 960

LUNDI : 14h - 17h
MARDI : 10h - 12h
MERCREDI : 14h - 17h
JEUDI : FERMEE
VENDREDI : 14h - 17h
SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 17h

Contact : 06 08 89 81 30

DECHETTERIE DE HEUGNES

Les Féronçais, entre Ecueillé et Pellevoisin
RD 11

LUNDI : 9h - 12h
MARDI : FERMEE
MERCREDI : FERMEE
JEUDI : FERMEE
VENDREDI : 9h - 12h / 13h30 - 17h
SAMEDI : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Contact : 07 70 07 39 93

LES DECHETS ACCEPTES EN DECHETTERIES

- Cartons, ferailles, gravats, déchets verts, tout venant, ameublement sont à déposer dans les bennes
- Piles, lampes, néons, déchets dangereux, déchets électroniques sont à confier au gardien
- Huiles de vidange, huiles de friture, textiles, consommables informatiques, radiographies sont à déposer dans les bacs spécifiques

DECHETTERIES

Calendrier de ramassage des ordures ménagères

LUNDI : Valençay écarts / Vicq-sur-Nahon Est / Ecueillé / Préaux

MARDI : La Vernelle / Fontguenand / Lye écarts

MERCREDI : Veuil / Villentrois / Lye bourg / Luçay-le-Mâle / Faverolles-en-Berry

JEUDI : Pellevoisin / Frédille / Gehée / Valençay bourg

VENDREDI : Vicq-sur-Nahon Ouest / Langé / Heugnes / Jeu-Maloches / Villegouin / Selles-sur-Nahon

RAPPELS :

- Les poubelles doivent être sorties la veille afin d'assurer la collecte
- Si un jour férié intervient dans la semaine, la collecte sera décalée d'une journée



ENVIRONNEMENT

Le tri, c'est facile, c'est utile !

Un guide du tri est à votre disposition dans les bureaux de la CCEV et dans votre mairie !



Les emballages recyclables et les papiers... dans le bac JAUNE !



Bouteilles et flacons en plastique
Briques alimentaires et cartonnettes
Emballages métalliques
Tous les papiers

Les ordures ménagères... dans le bac VERT !
(Tout ce qui ne va pas dans le bac jaune)



Pots et gobelets en plastique
Barquettes en polystyrène ou plastique
Gourdes de compote
Sacs et films plastiques
Cartons et papiers souillés
Boîtes contenant des restes
Vaisselle cassée
Couches



Quelques astuces pour réduire ses déchets...

- Inscrire un STOP PUB sur sa boîte aux lettres
- Eviter le gaspillage alimentaire
- Donner, vendre, réparer, louer, emprunter... au lieu de jeter
- Faire du compost

Plus d'informations sur : www.casuffitlegachis.fr

Service de gestion des déchets ménagers
Flavie GALIBERT

Tél. 02 54 40 20 19
Email : mission@ccev.fr

VOIRIE

Sur les voies classées d'intérêt communautaire, la compétence "voirie" englobe l'entretien de la chaussée, des accotements, des fossés et des ouvrages d'arts (ponts et aqueducs) ainsi que la gestion du domaine public routier (demandes d'autorisation de travaux et d'alignement). A ce jour, 100 % des voies communales situées hors agglomération ont été transférées à la CCEV soit un réseau routier d'environ 600 km. Les chemins ruraux, quant à eux, restent à la charge des communes.

Chaque commune, suite à un accord avec la CCEV, réalise l'entretien courant des fossés, accotements et ouvrages d'art.

Les demandes d'autorisation de travaux ou d'alignement doivent être formulées dans les mairies des communes concernées qui les transmettent pour instruction à la CCEV. Les demandes d'arrêtés de circulation, quant à elles, sont instruites par les communes.

Chaque année, la CCEV, en collaboration avec les élus des communes, étudie et met en oeuvre un ensemble de travaux récurrents pour protéger ou réparer le domaine public routier :

Services techniques
Fabrice BONNIERE

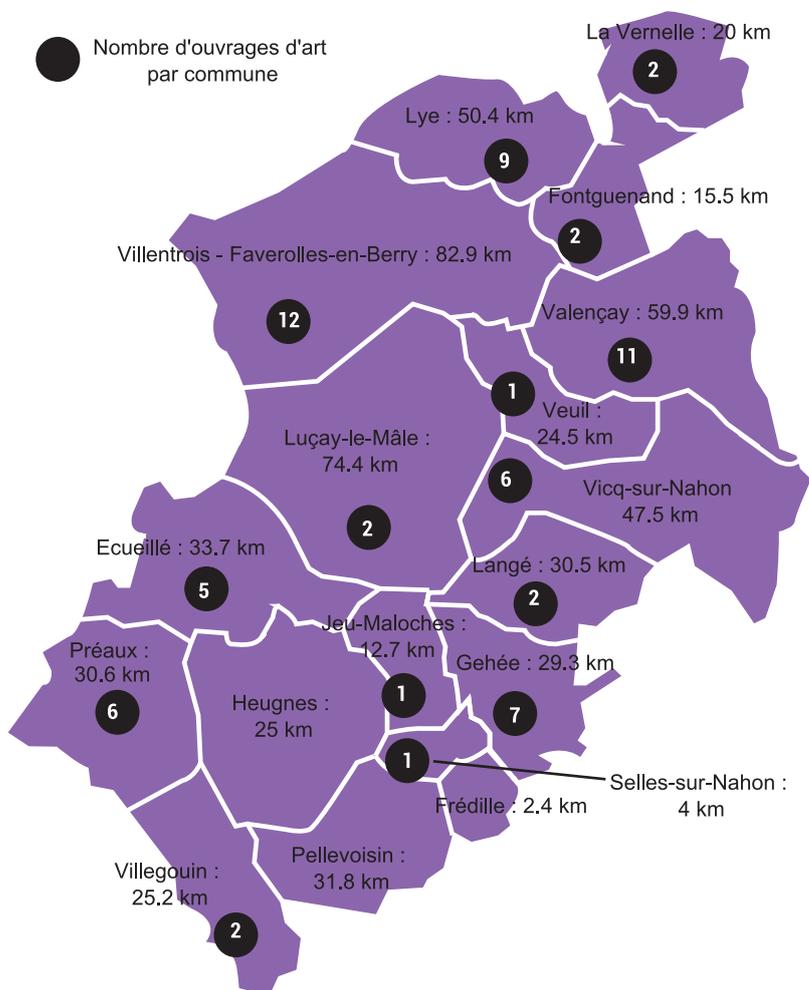
Tél. 02 54 00 28 42

Email :

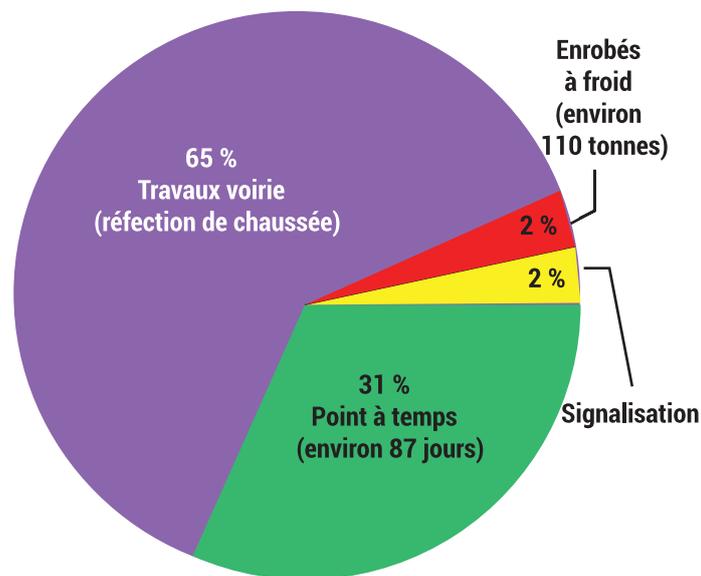
services.techniques@ccev.fr

- Distribution d'enrobés à froid : ces matériaux permettent d'effectuer des petites réparations de chaussée (exemple : rebouchage de nids de poule)
- Point à temps : cette technique permet la réparation des petites déformations et l'imperméabilisation de la chaussée
- Fourniture de signalisation routière afin d'assurer la sécurité des usagers
- Travaux plus lourds de réfection de chaussée (destinés à restructurer la chaussée) : reprofilage, purge de chaussée, enduit de surface, pontage de fissures

Longueur de voies communautaires



Budget 2018 sur les travaux récurrents d'entretien : 600.000 €



LES ENTREPRISES TITULAIRES DES MARCHES DE TRAVAUX EN 2018 :

Point à temps : SOBECA

Enrobés à froid : SETEC

Travaux voirie : VERNAT TP et SETEC

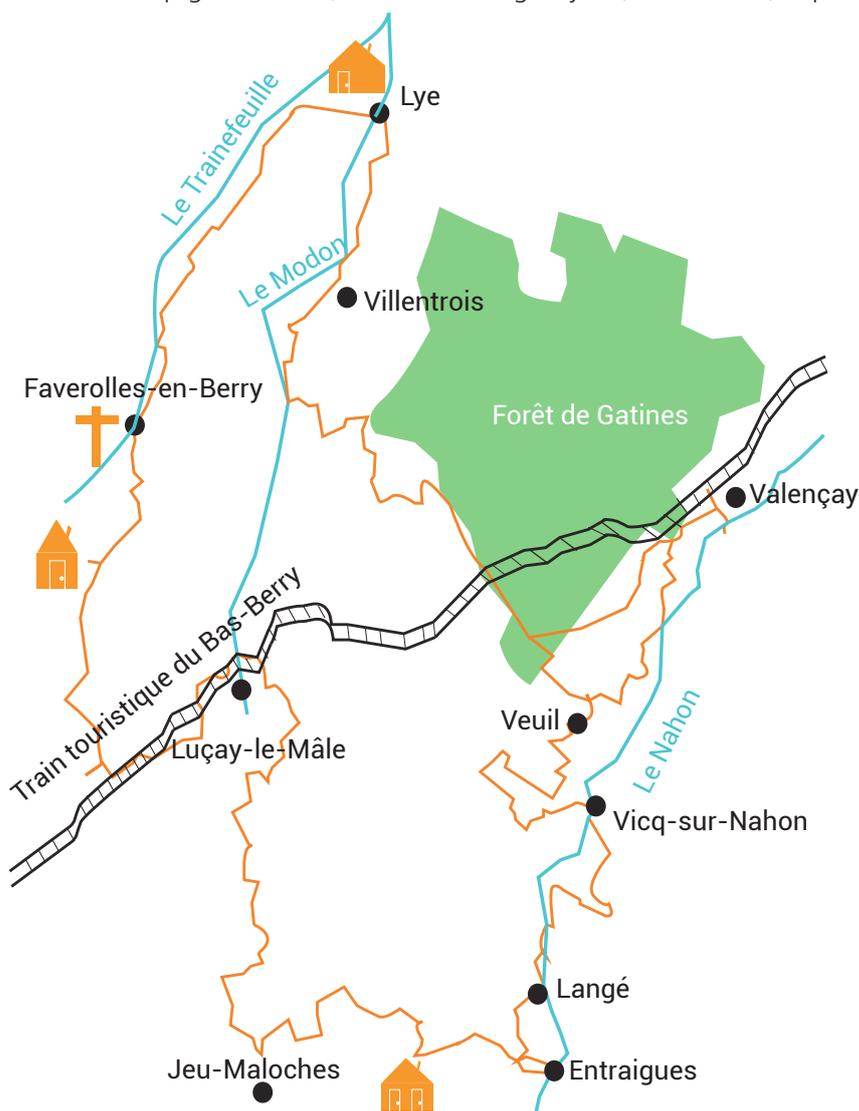
Pontage de fissures : RCA

Signalisation : SES Signalisation

Sentier découverte Benjamin RABIER

Au carrefour du Berry, de la Brenne et de la Sologne

Si RABIER est un patronyme connu en Boischaud Nord, il compte parmi ses membres l'un des plus célèbres : l'illustrateur Benjamin RABIER, natif de la région. Attachés au territoire, ses descendants continuent d'y faire retentir l'écho de son oeuvre magistrale. A la faveur de discussions entre l'Association des Amis de Benjamin RABIER et les Maires de trois communes (Faverolles-en-Berry, Langé et Lye) avec lesquelles le dessinateur a eu une attache particulière, est apparu comme une évidence le lien étroit existant entre son oeuvre et le milieu dans lequel il vivait. De ce constat, est née l'idée de créer un circuit d'itinérance douce dont le support est tourné vers l'oeuvre de Benjamin RABIER d'un côté. De l'autre, la découverte des paysages et du patrimoine naturel d'un territoire qu'il connut fort bien. Tout au long de ce sentier, le randonneur pourra comprendre les évolutions – parfois sensibles – qu'ils ont subies au cours du dernier siècle. Des supports illustrés guideront le randonneur vers les curiosités de notre territoire : arbres remarquables, carrières et champignonnières, maisons troglodytes, orchidées, espaces naturels sensibles, ...



Un sentier de 90 kilomètres

INAUGURATION au printemps 2019 !

Le sentier est d'ores et déjà balisé. Les éléments d'information concernant l'oeuvre de Benjamin RABIER seront installés en 2019. Des tronçons de 5 à 10 km sont possibles au départ de chaque commune traversée par le sentier Benjamin RABIER.

Office de Tourisme
du Pays de Valençay

Tél. 02 54 00 04 42

Email :
tourisme.valençay@orange.fr



Maison des
grands-parents
de B.RABIER



Tombe
B.RABIER



Le Breuil :
Résidence
de B.RABIER



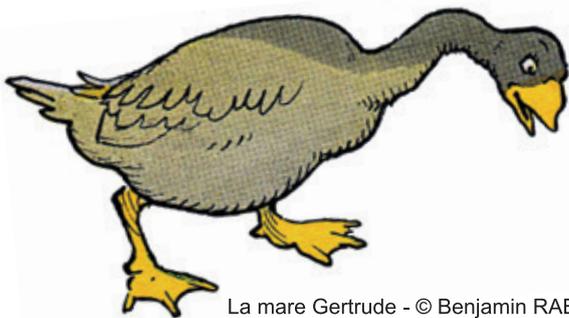
"Villa
Rabier"

— Sentier

Benjamin RABIER est né en 1864 et mort en 1939. Il est le créateur de la Vache qui Rit et du canard Gédéon, illustrateur publicitaire, précurseur de la bande dessinée et du dessin animé. Il a vécu à Lye et à Faverolles-en-Berry, où il est enterré. Un buste a été édifié place de l'Eglise à Faverolles-en-Berry. Dans le Larousse de son vivant, Benjamin RABIER était une personnalité aux multiples facettes et aux multiples talents. Son dessin, clair et mordant, en fait d'abord un caricaturiste et humoriste prisé... Puis, appliqué à la littérature enfantine et au dessin animalier, celui-ci l'entraîne sur les pistes de la future "bande dessinée". Walt DISNEY et HERGE ont reconnu s'être beaucoup inspirés de lui.



© Portrait de B. RABIER - Les amis de B. RABIER



La mare Gertrude - © Benjamin RABIER

L'illustrateur

Benjamin RABIER a publié près de 250 albums illustrés, en français mais aussi en anglais. La plupart du temps, il est l'auteur à la fois du texte et des dessins. Parfois, le texte a été écrit en collaboration. Pour d'autres albums, il n'est l'auteur que de l'illustration.

Les tous premiers livres, édités par la Société française d'imprimerie et de librairie en 1894/1895, ne comprennent que quelques illustrations de lui. C'est Tintin-Lutin, écrit en collaboration avec Fred ISLY et publié en 1898 par Félix JUVEN, qui marque véritablement le début d'une très longue et foisonnante création de livres destinés aux enfants. Viennent ensuite les albums publiés par Jacques RUEFF et Jules TALLANDIER, également éditeurs de presse, puis les premiers recueils des dessins parus dans les journaux, notamment chez Garnier. Avec la parution des Fables de LA

FONTAINE en 1906 - un travail colossal d'illustrations de 310 planches - Benjamin RABIER s'affirme définitivement comme un maître du dessin animalier, reconnu par ses pairs et successeurs. Autre tour de force, RABIER illustre quelques années plus tard le Buffon, en 1913. Les ouvrages ne cesseront ensuite de s'enchaîner d'année en année. Succès considérable des Aventures de Gédéon, longue série de seize albums démarrée en 1923 et dont le dernier titre sera publié en 1939, collections plus enfantines, livres de première lecture, recueils de contes...



Le défilé des animaux - © Benjamin RABIER

ZOOM SUR...

L'Espace Public Numérique

situé à l'Espace Gâtines, 11 route de Faverolles à Valençay

3 questions à... CYRIL HUGUET !

Animateur



© CCEV

Quelles sont tes missions au sein de l'EPN ?

Mes missions relèvent de :

- **L'accueil du public** : permanences d'accueil physique et téléphonique, information aux usagers dans les 9 secteurs de l'Information Jeunesse, analyse des demandes et besoins, affichage des demandes et offres d'emploi, réalisation du bilan d'activité

- **La gestion de l'espace public numérique** : élaboration d'un programme d'animations/ d'activités/ de formations à l'usage de l'outil informatique, d'Internet et de logiciels divers, animation d'ateliers d'initiation informatique, veille technologique

- **La gestion de l'Information Jeunesse** : veille documentaire, suivi, classement et mise à jour des ressources documentaires, développement des outils d'information et de communication ...

Est-ce que tu peux m'aider à faire des démarches en ligne ?

Je suis là pour conseiller et accompagner les usagers, sans toutefois me substituer aux entités administratives. Attention toutefois les démarches en ligne réalisées au sein de l'Espace Public Numérique sont sous l'entière responsabilité du bénéficiaire.

Est-ce que je dois payer pour accéder à ces services ?

L'accès à l'EPN, l'utilisation des matériels informatiques, les formations et les conseils que je prodigue sont gratuits. Pour l'accès à Internet, l'usager doit remplir et signer le règlement intérieur et fournir une photocopie d'une pièce d'identité réalisée à l'EPN. L'accès à Internet pour les mineurs est toléré avec une autorisation parentale déposée par les parents. L'impression de documents est possible dans la limite d'une utilisation raisonnable à partir du moment où le contenu correspond aux thématiques abordées par le PIJ et l'EPN. En cas de nombreuses impressions, le support papier est à la charge de l'usager.

Espace Public
Numérique

Tél. 02 54 00 07 68

Email :
pij.valencay@wanadoo.fr

L'EPN : QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'EPN est labellisé WebOCentre. Cet espace a pour principal objectif l'accompagnement de tous les publics aux usages numériques. Ouvert à tous, un espace WebOCentre permet d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées comme lors de rencontres, ateliers collectifs d'initiation ou de production, libre consultation.

ATELIERS D'INITIATION A L'INFORMATIQUE :

(sur inscription)

- Individuel (autoformation)
- Collectif (avec un animateur) : le vendredi de 10h à 12h

ATELIERS POUR DEBUTER (destinés aux néophytes, des ateliers pour vous familiariser avec l'outil informatique)

Utilisation et découverte de l'ordinateur (outil multimédia, système d'exploitation, découverte du clavier, gestion des dossiers et des fichiers...)

Découverte d'Internet (présentation, connexion et fournisseurs d'accès, utilisation et paramétrage d'un navigateur, outils de recherche...)

Sécurisation et maintenance de l'ordinateur

(sauvegarde de données, nettoyage et mise à jour du système d'exploitation, suppression de logiciels...)

L'espace dispose de **12 postes informatiques** dont 4 postes pour les personnes à mobilité réduite/ connexion internet/ logiciels de traitement de texte, de retouche d'images/ un scanner/ une imprimante/ un photocopieur.

Les horaires

En période scolaire :

MARDI : 17h - 18h

MERCREDI : 10h - 12h / 14h - 17h

JEUDI : 14h - 18h

VENDREDI : 14h - 16h

SAMEDI : 10h - 12h / 14h - 16h

Pendant les vacances scolaires :

MARDI : 14h - 17h

MERCREDI ET JEUDI : 10h - 12h / 14h - 17h

VENDREDI : 14h - 16h

SAMEDI : 10h - 12h / 14h - 16h

INFORMATIONS

PRATIQUES

Vos mairies :

ECUEILLE : 02 54 40 21 10

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
www.ecueille.fr

FONTGUENAND : 02 54 00 13 88

Les lundi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30
Le mardi de 13h à 17h
www.fontguenand.fr

FREDILLE : 02 54 35 62 52

Les mardi et jeudi de 9h à 12h
Le vendredi de 14h à 17h30

GEHEE : 02 54 40 82 07

Les lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h
et de 15h30 à 17h15
Le mercredi de 8h à 10h15
Le vendredi de 8h à 12h

HEUGNES : 02 54 39 01 85

Du mardi au samedi de 9h à 12h
www.heugnes.fr

JEU-MALOCHE : 02 54 40 83 45

Les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30
Les mercredi et vendredi de 9h à 12h

LA VERNELLE : 02 54 97 58 64

Les lundi et vendredi de 14h à 17h
Les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h

LANGE : 02 54 40 80 09

Les lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mercredi de 9h à 12h
Le jeudi de 14h à 18h

LUCAY-LE-MALE : 02 54 40 43 31

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h
Le samedi de 9h à 12h
www.lucaylemale.fr

LYE : 02 54 41 05 13

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Le samedi des semaines impaires de 9h à 12h
www.mairielye.fr

PELLEVOISIN : 02 54 39 00 68

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
Le samedi de 9h à 12h
www.pellevoisin.fr

PREAUX : 02 54 38 75 00

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h
www.preaux36.fr

SELLES-SUR-NAHON : 02 54 40 84 25

Les mercredi et vendredi de 9h à 12h

VALENCAY : 02 54 00 32 32

Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h
Le vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
www.valencay.fr

VEUIL : 02 54 40 32 71

Les mardi et mercredi de 8h15 à 12h30
Les jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30
Le samedi de 8h à 13h

VICQ-SUR-NAHON : 02 54 40 31 35

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30
et de 13h30 à 17h15

VILLEGOUIN : 02 54 38 47 50

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Le mercredi de 8h30 à 12h

VILLENTROIS - FAVEROLLES-EN-BERRY :

Villentrois : 02 54 41 03 70

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Faverolles-en-Berry : 02 54 40 42 11

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30
www.faverollesenberry.com

HORAIRES DES DECHETTERIES

DECHETTERIE DE VALENÇAY

Les Portes, route de Luçay-le-Mâle RD 960

LUNDI : 14h - 17h

MARDI : 10h - 12h

MERCREDI : 14h - 17h

JEUDI : FERMEE

VENDREDI : 14h - 17h

SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 17h

DECHETTERIE DE HEUGNES

Les Féronçais, entre Ecueillé et Pellevoisin RD 11

LUNDI : 9h - 12h

MARDI : FERMEE

MERCREDI : FERMEE

JEUDI : FERMEE

VENDREDI : 9h - 12h / 13h30 - 17h

SAMEDI : 9h - 12h / 13h30 - 17h

© Déchetterie de Valençay - CCEV



COMMUNAUTE DE COMMUNES ECUEILLE - VALENÇAY

4, rue de Talleyrand 36600 Valençay / ☎ 02 54 00 32 38 / accueil@ccev.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

 @CCEV36

www.cc-ecueille-valençay.fr